

SYFREBRI

29/04/24 18:54

Enquête publique – DESSERTTE DE LUÇON

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Ce projet contribue encore à détruire la biodiversité sur son emprise et couper des liaisons écologiques indispensables à son maintien. Mais surtout, il artificialise des terres irrémédiablement. C'est la capacité à produire notre nourriture qui est perdue, dans un contexte d'accroissement exponentiel de la population mondiale. Certes 36 hectares c'est peu, et moins que des projets antérieurs, mais un peu par-ci et un peu par-là, les hectares s'additionnent.

Cette artificialisation est définitive, pour un projet résultant d'une vision à court terme : fluidifier la circulation estivale sur une dizaine de kilomètres, pendant quelques dizaines d'années (ou moins). En effet, à moyen terme, nous allons bien être obligés de modifier nos modes de déplacements et de transport des marchandises (je rappelle que la voie ferrée Nantes – La Rochelle – Bordeaux dessert Luçon).

J'emprunte régulièrement cet itinéraire et je traverse avec plaisir les 2 bourgs, dans lesquels je m'arrête des fois pour quelques achats. Je suis opposée à ce projet même s'il doit me faire gagner 5 ou 10 minutes. A noter que si l'offre de train était plus complète, je le prendrais volontiers.

Veillez recevoir, monsieur le commissaire enquêteur, mes salutations les meilleures.

Mme Brisset